

PROJET RESOLUTION 8.22 SCIENCE CITOYENNE

La Réunion des Parties à l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente :

Tenant compte de la Recommandation 14.11 "Science citoyenne" de la 14^{ème} réunion du Comité Scientifique,

Conscient que la science citoyenne permet à des personnes ayant des motivations et des capacités diverses de participer à des initiatives de recherche et de conservation (telles que les réseaux d'échouage de cétacés ou l'observation et la collecte de données en mer), lorsque l'effort scientifique est limité en raison, entre autres, d'une faible allocation budgétaire, d'un personnel réduit, de ressources limitées, d'une grande zone à couvrir, et qu'il s'agit d'un outil valable pour faciliter la sensibilisation du public aux cétacés et à la conservation des habitats,

Reconnaissant que le concept de science citoyenne et les projets spécifiques de science citoyenne peuvent compléter la collecte de données scientifiques sur les observations et les échouages de cétacés,

Soulignant la valeur croissante des technologies numériques existantes et en cours d'amélioration (sites web, applications mobiles et plateformes de médias sociaux),

1. *Demande* au Secrétariat, au Comité Scientifique et aux Unités de Coordination Sous-Régionales de poursuivre les efforts pour promouvoir la sensibilisation et l'utilisation généralisée des technologies numériques existantes pour collecter des données sur les cétacés (sites web, applications mobiles et plateformes de médias sociaux) ;
2. *Demande* au Comité Scientifique de :
 - aider les experts à valider les données transmises afin de permettre l'intégration de ces données dans les évaluations quantitatives de la distribution et de l'occurrence des cétacés,
 - proposer une normalisation des protocoles et de la méthodologie utilisés pour la collecte de données par le biais de la science citoyenne, en tenant compte des précautions adéquates en matière de bien-être animal et de sécurité humaine ;
3. *Demande* au Secrétariat, en collaboration avec le Comité Scientifique, de considérer comment faire le meilleur usage des informations de la science citoyenne.